

>>> Face à un marché en croissance

Avenir radieux ou sombres perspectives?



© Lebrecht Jeschke

La situation des tourbières dans le monde est délicate (cf. p. 38) : certains pays ont des tourbières très dégradées (l'Allemagne...) d'autres voient certaines activités destructrices se ralentir sans que les menaces disparaissent (Norvège ou Lettonie). Par ailleurs, des pays, telle la Terre de Feu, aux tourbières en bon état, voient croître les pressions destructrices. Des organisations internationales comme le Groupe international pour la conservation des tourbières multiplient les rencontres et les interventions pour que les tourbières soient reconnues à leur juste valeur!

Cependant, la situation française ne peut être déconnectée de celle des autres pays. En effet, nos importations de tourbe croissent, principalement depuis les pays baltes, scandinaves ou l'Irlande. Une réflexion à l'échelle mondiale est donc nécessaire, qui

intègre un bon usage d'une ressource si peu renouvelable : la tourbe. Les mesures prônées sont l'utilisation de produits de substitution à la tourbe partout où cela est possible. Et dans les autres cas, l'usage de produits à faible proportion de tourbe extraite selon des méthodes permettant la réhabilitation des tourbières (exploitation sous eau, par petits paquets, restauration voire « réensemencement » des sites après exploitation, comme au Québec).

L'autre grande menace étant, en France, la disparition ou la dégradation de zones humides, un Plan national d'action pour les zones humides a été lancé en 1995 afin d'inverser la tendance, constatée depuis plusieurs décennies, de régression continue de ces milieux. Ce plan a pour buts : d'inventorier et de renforcer les outils de suivi et d'évaluation; d'assurer la cohérence des politiques publiques; d'engager la reconquête des zones humides; de lancer un programme d'information et de sensibilisation. Il utilise notamment comme outils cinq pôles relais zones humides, dont le Pôle-relais tourbières. Ces pôles ont pour vocation le recueil et la diffusion des informations liées aux zones humides, le soutien

aux gestionnaires et l'apport de réflexions utiles à l'État et aux collectivités territoriales, dans le cadre de leurs politiques touchant les zones humides.

L'avenir des tourbières reste préoccupant. Les mesures de protection se multiplient, notamment sur les tourbières acides. Mais un changement d'échelle est nécessaire. Les grands ensembles tourbeux nécessitent souvent une gestion à grande échelle, parfois après des travaux de réhabilitation complexes. Comme dans la vallée de la Somme, où des mesures de protection d'un grand intérêt ont pris place sur de petites surfaces, il faudra trouver les moyens techniques, humains et financiers pour intervenir sur les bassins versants. Les tourbières ne sont pas non plus isolées du reste de l'écosystème Terre. Elles sont très dépendantes des pratiques agricoles et des autres activités humaines. Elles seraient aussi parmi les premières touchées par un réchauffement marqué de la planète ou par une augmentation des apports atmosphériques, notamment en azote sous forme de nitrates ou d'ammoniums. ■

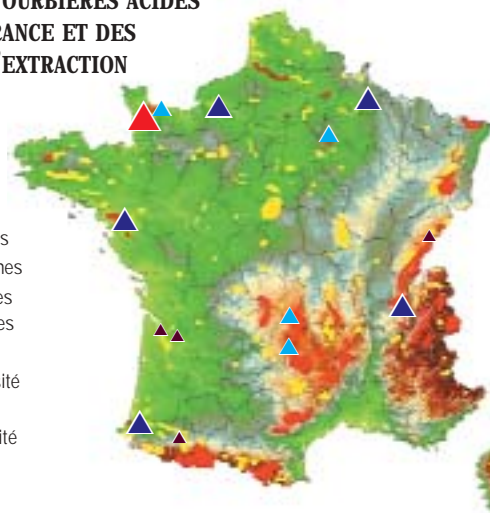
FRANCIS MULLER - PÔLE-RELAIS TOURBIÈRES

>>> Pôle-relais tourbières
Fédération des conservatoires
d'espaces naturels
pole.tourbieres@enf-conservatoires.org
www.pole-tourbieres.org

1. Le lecteur se reportera utilement au site web du Pôle-relais tourbières (coordonnées ci-contre).

LOCALISATION DES TOURBIÈRES ACIDES ET ALCALINES DE FRANCE ET DES PRINCIPAUX SITES D'EXTRACTION

- ▲ Plus de 60 000 tonnes
- ▲ 15 000 à 60 000 tonnes
- ▲ 5 000 à 15 000 tonnes
- ▲ Moins de 5 000 tonnes
- Secteur à faible densité de tourbières
- Secteur à forte densité de tourbières



Source: Pôle-relais tourbières / FCEN - Carte provisoire janvier 2005.



COLIAS PALAENO.



© CSN

LE TERRIL SAINTE-MARIE, À AUBERCHICOURT (59). UN ANCIEN ESPACE D'ACTIVITÉ MINIÈRE AUJOURD'HUI CLASSÉ ZNIEFF ET GÉRÉ PAR LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS. SUR UNE TOPOGRAPHIE MOUVEMENTÉE, LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION ONT PRIS EN COMPTE LES HABITATS ET FAVORISÉ LA VÉGÉTATION SPONTANÉE. À TERME, LES SITES RENATURÉS DU NORD-PAS-DE-CALAIS FORMERONT AUTANT DE PÔLES RÉGIONAUX DE SOUTIEN À LA BIODIVERSITÉ. CETTE NOTION DE MISE EN RÉSEAU EST D'AUTANT PLUS IMPORTANTE DANS DES RÉGIONS AU MAILLAGE ÉCOLOGIQUE FORTEMENT DÉSTRUCTURÉ.



>>> Une diversité d'expériences dans le Nord-Pas-de-Calais

Renaturer! Pas reverdir...

« Reconquérir des espaces délaissés après avoir été utilisés, modifiés, dégradés par une activité humaine, afin de les mettre à disposition de la faune et de la flore sauvages »... telle est la définition de la renaturation développée par une quarantaine d'acteurs de la région Nord-Pas-de-Calais. Marquée par un passé industriel et minier, cette région qui détient environ 50% des friches industrielles françaises s'est lancée à la reconquête écologique des sites délaissés. Une opportunité pour la préservation des espèces et des habitats!

La requalification des anciens espaces d'activité est un enjeu. Généralement, les projets sont envisagés sous les angles de la sécurisation et de la remise en état paysagère imposées par la réglementation. Ils visent à effacer toute trace de l'activité, à gommer les cicatrices et les points noirs de l'environnement qui figent l'identité d'un territoire dans une vision passéiste, polluée... Pour faire propre et vert... Pourtant, les caractéristiques offertes par ce type d'espaces perturbés puis délaissés (qualité du sol, tranquillité...) peuvent être à l'origine de potentialités écologiques répondant aux exigences de nombreuses espèces. Certaines, rares voire menacées, peuvent même y trouver des espaces de vie compensant la disparition de leurs biotopes naturels, à condition que les travaux de requalification en tiennent compte.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, la renaturation est une démarche de projet qui s'est développée au fur et à mesure des expériences. Elle s'inscrit dans une logique de préservation de la diversité biologique et apparaît comme une solution permettant d'amoindrir les impacts liés à la dégradation d'un réseau de sites naturels et de soutenir la volonté de reconquête du maillage écologique régional.

C'est un mélange subtil d'introduction, de réintroduction et d'évolution naturelle qui vise la création d'espaces naturels et non de « déserts verts ». Objectif : identifier les enjeux patrimoniaux au regard de ce qui existe et ne pas chercher à adapter un projet préconçu, autrement dit accompagner la nature au lieu de faire à sa place. Les exemples sont nombreux. Ils intéressent les terrils miniers, de cendres ou de scories, divers bassins de décantation, des voies de circulation, des carrières en eau ou à sec, des espaces agricoles... De façon générale, si l'introduction de végétaux peut s'avérer nécessaire pour des questions de sécurité (stabilisation de berges ou de pentes) ou écologiques (secteurs sensibles à la colonisation d'espèces invasives);

ou encore pour des raisons liées à l'accueil du public (contrôle des cheminements, zones d'aménités), il faut garder à l'esprit le risque tant génétique que structurel que courent les écosystèmes. Il faut donc favoriser les écotypes locaux, par la récolte de plants ou de graines à proximité immédiate du site ou s'approvisionner chez un fournisseur proposant des plantes d'origine indigène contrôlée.

L'apport de terres arables et de cultivars non adaptés sont des procédés qui entraînent un appauvrissement de la biodiversité ainsi qu'un surcoût de gestion important à long terme; contrairement au maintien de substrats pauvres et au développement d'une flore adaptée. En outre, le transport accidentel d'espèces invasives dans les terres de remblai, rarement contrôlées, et leur introduction pour raisons horticoles sont les principales causes de leur dissémination.

Toutefois, le fait de laisser s'opérer une végétalisation spontanée sur un site est loin d'être évident pour l'ensemble des acteurs locaux qui ne voient pas de changements rapides. La communication est alors un élément capital pour permettre l'appropriation du projet par tous et en assurer la pérennité. Entre le « beau et propre » et l'écologiquement remarquable, c'est principalement notre perception de la nature qu'il convient de modifier. ■

LAURENT SPYCHALA - CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS



SITE MINIER APRÈS RENATURATION.

>>> Mèl : lspychala_csn5962@yahoo.fr